

Publié par : marie-ange.torres  
Date de dépôt : 19/03/2026  
Date de retrait : Non défini

# CERTIFICAT D’AFFICHAGE de dépôt d’une demande de certificat d’urbanisme d’information



Publié le 19/03/2026

Cadre réservé à la mairie

Le projet **Certificat d'Urbanisme d'Information**  
Sur un terrain situé à : **40 Avenue du Groupe Manouchian 13110 PORT DE  
BOUC** ayant fait l'objet d'une demande enregistrée sous le n° **CU 013 077  
26 00006**, déposée à la mairie le : **18/03/2026**  
par : **Les Notaires de l'Etang de L'or**,  
fera l'objet d'un accord tacite<sup>[2]</sup> à défaut de réponse de l'administration un  
mois après cette date.

Cachet de la mairie



\* Dans le cadre d'une saisine par voie électronique, le récépissé est constitué par un accusé de réception électronique.

[1] Certains travaux ne peuvent pas être commencés dès la délivrance du permis et doivent être différés : c'est le cas notamment des travaux situés dans un site classé. Vous pouvez vérifier auprès de la mairie que votre projet n'entre pas dans ces cas.

[2] Le maire ou le préfet en délivre certificat sur simple deman